

Désespéré de ne pouvoir trouver de logement

Un Vieillard se jeta dans l'Escart à Valenciennes, mais fut sauvé

Au cours de l'après-midi de vendredi, M. René Dronard, 25 ans, marchand de charbons, au Petit-Brunelles, à Valenciennes passant l'Écluse Notre-Dame aperçut un vieillard qui venait de se jeter dans l'Escart.

Néanmoins que son courage, il se lança à l'eau et parvint à ramener sur le berge le désespéré qui fut transporté au cabinet Gaillard où tout fut tenté pour le ramener car il avait subi un commencement de congestion et ne pouvait plus parler.

Pour connaître son identité on le fouilla et l'on trouva sur lui un testament au nom de Ernest Debray, 67 ans, d'Étrouy et une somme de 2 fr. 50.

Le malheureux fut ensuite admis à l'Hôtel-Dieu.

Poursuivant son enquête, la police a par ailleurs appris que M. Debray était arrivé à L'Arly, le 21 décembre et logé dans un garni, rue Ghesquière, chez M. Lefèvre.

Son testament était ainsi conçu : « Je me donne volontairement la mort. Je suis revenu des Ateliers de Saint-Denis (wagons-lits) pour occuper un emploi aux Ateliers de Marly. Ne trouvant pas à me loger je ne puis survivre. Veuillez avertir la Société des Anciens Sous-Officiers de l'arrondissement et mon neveu de ma mort. Ma femme est prévenue, la crise du logement est seule responsable de ma mort ».

Malgré lui, M. Léon Bourgeois

restera président du Sénat

Paris, 6. — M. Léon Bourgeois, président du Sénat, avisé ce matin des vice-présidents et les membres du bureau de la Haute-Assemblée, ainsi que les présidents des divers groupes, qu'en raison de son état de santé et après une nouvelle consultation médicale, il renouvait à se présenter lors de la prochaine élection à la présidence.

Aussitôt connue, cette décision fit l'objet de nombreux commentaires : « On s'attendait à ce qu'il n'était pas possible de procéder à une élection présidentielle, en quelque sorte brusquée et que, de toutes façons, il convenait de donner à M. Léon Bourgeois un témoignage de déférente estime ».

En conséquence, M. Léon Bourgeois sera réélu, bien qu'il décline toute candidature.

La Seine monte

Nogent-sur-Seine, 6. — La poussée de la Seine est très forte.

Le niveau du fleuve qui devait atteindre la cote 275 lundi, l'a dépassée hier soir à 6 h. : 276,5 indiquant 2,80.

Les eaux se répandent dans toute la plaine, entre Nogent et Lassalette, Gemérol, Marçay, etc.

La Meuse également

Charleville, 6. — A la suite de l'arrivée des eaux de la Haute-Meuse, une importante crue s'est fait sentir à Mézières. Les squares Bayard et Montjoy se recouvrent d'une nappe d'eau de 60 centimètres.

A Sedan, le niveau de la Meuse a atteint 5 m. 32, si le temps ne se modifie pas, une crue plus forte est à envisager.

Deux vieillards ont failli périr dans un immeuble incendié

Bordeaux, 6. — Un violent incendie a éclaté dans un magasin de tissus en gros, 35, Cour Victor Hugo.

Les dégâts s'élevaient à 400.000 francs. Deux vieillards de 80 ans se trouvaient dans l'immeuble.

Les pompiers ont réussi à les sauver d'une mort certaine.

Les causes de l'incendie sont inconnues.

La grève des dockers du port d'Anvers

LE MOUVEMENT SEMBLE TOUCHER A SA FIN

Bruxelles, 6. — Il se confirme que la grève des dockers du port d'Anvers touche à sa fin. Une réunion s'est tenue aujourd'hui au Ministère du Travail sur la présidence du ministre. Elle a décidé que le conflit serait soumis mardi à une commission paritaire et que si cette commission n'aboutissait à aucun résultat, on constituerait un comité d'arbitrage officiel.

Dans l'attente d'une solution, le Ministre a obtenu des délégués ouvriers la reprise du travail pour mardi matin.

Six cents ouvriers italiens vont arriver dans le Nord

Milan, 6. — On annonce le départ de Milan par train spécial, de 600 ouvriers pour le Nord de la France.

D'autres départs suivront ce premier échelon.

Un vif incident à Lausanne

Les Turcs se sont retirés brusquement de la sous-commission des minorités

Lausanne, 6. — Un vif incident s'est produit ce matin, à la sous-commission des minorités.

Les Turcs se sont retirés de la sous-commission, déclarant nulles et non avenues certaines déclarations de M. Montana, au sujet du service militaire et de l'assistance en France. Le sénateur suisse M. Montana et Sir Humboldt avaient appuyé la proposition américaine de création d'un foyer national arménien comportant seulement l'autonomie municipale.

Sir Humboldt avait proposé la création d'un foyer national assyro-chaldéen. M. Montana fit valablement observer aux Turcs la gravité de leur attitude.

Un fonctionnaire voleur s'est pendu

SON CADAVRE FUT TROUVÉ ALORS QU'ON PERQUISITIONNAIT CHEZ LUI

Beauvais, 6. — Une enquête avait été ouverte contre un employé des P.T.T. de Beauvais, Léopold Dut, affecté au service des triages et qui s'était rendu coupable de détournements de lettres et de mandats.

En allant perquisitionner au domicile du coupable, le commissaire de police a trouvé l'indolent postier pendu dans sa chambre.

Le temps d'aujourd'hui

Beau temps : vent du nord, de 2 à 6 mètres ; gel un quart d'heure. Refroidissement, gelée la nuit. Minimum de température, environ 1°.

Une terrible explosion dans une usine bulgare

Il y a une vingtaine de morts et de nombreux blessés

Sofia, 6. — Des matières inflammables ont défilé dans un atelier d'un établissement privé de métallurgie. Une dizaine de bâtiments ont été détruits ou gravement endommagés. On compte un grand nombre de blessés. Jusqu'à présent, on a été dénombré 19 morts et 20 blessés. Les sinistres seraient dus à des munitions livrées par le gouvernement à la commission inter-alliée et cédées par celle-ci à des particuliers.

Une grave affaire d'avortements

Quinze personnes de la région de Valenciennes sont déjà inculpées

Aidé des inspecteurs Vasseur, Roussel et Diepenloot, M. Tilloy, commissaire à la deuxième brigade mobile, poursuit activement son enquête sur la grave affaire d'avortements qui passionne Valenciennes et la région.

C'est ainsi qu'au cours de la journée de samedi, une dame Faux, née Baudouin Flavie-Marie-Louise, 46 ans, sage-femme, demeurant au Trieu, à Fresnes, a été appréhendée par les policiers et c. o. u. b. e. après avoir subi devant M. Chazal, juge d'instruction, un interrogatoire de pure forme. La dame Faux était accusée par deux demoiselles, T... Louise, 23 ans, de Raismes et D... Zoé, 19 ans, de Bruay, de s'être livrée sur leur personne à des manœuvres abortives. Toutes deux étaient enceintes de cinq mois. Les fœtus furent brûlés par les agents des jeunes filles.

La dame Faux a passé des aveux. Avant d'être inculpée, elle avait déjà été mise en prison. Les autres inculpées, mères, fiancés et jeunes-filles ont été libérés en liberté provisoire ; ils seront poursuivis pour complicité.

L'enquête n'est pas close ; on s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Le décès suspect d'un nouveau-né à Courrières

A Courrières, un enfant nouveau-né décéda, vendredi dernier. Sa mort est restée suspecte, le Procureur de la République de Béthune ordonna l'autopsie du petit cadavre. Celle-ci a été pratiquée par le docteur Lecat, médecin légiste de Billy-Montigny, qui a transmis son rapport au Parquet.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Les juges n'ont pas encore pu découvrir la cause de la mort. On s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les rencontres d'aujourd'hui

LA COUPE DE FRANCE

Nous avons donné hier le programme complet des rencontres comptant pour la Coupe de France qui se disputent aujourd'hui. Rappelons celles qui intéressent plus particulièrement nos régions.

Lille. — Union Sportive Dunkerque-Malo contre Football-Club de Bouan, 14 heures, terrain de l'Olympique Lille, avenue de Dunkerque ; arbitre, M. Fourgous.

Tourcoing. — Union Sportive Tourcoingoise contre Cercle Athlétique de Vitry, à 14 heures, rue de Gand ; arbitre, M. Jones.

Amiens. — Olympique Lilleois contre Association Sportive Amicale de Paris, 14 heures, terrain aux Amiens Athlético-Club ; arbitre, M. Slawick.

LES MATCHES D'ENTRAÎNEMENT

Reuhalix. — Stade Roubaisien contre Amiens Athlético-Club, 14 h. 15, rue Jouffroy.

Fives. — Sporting-Club Fivois contre Sporting-Club Tournois, 14 h. 15, terrain Viro, rue des Montagnards. Match comptant pour le Challenge International. Superbe rencontre en perspective.

Lille. — Association Sportive Lilleoise contre Association Sportive de Chambly, à 14 h., terrain du Stade Militaire.

Olympique Lilleois

Les matches du 7 janvier

Equipe A et Ass. Sportive Amicale de Paris (1) à 13 h. à Amiens.

Equipe 2 et Sporting-Club Fivois 2, à 10 h., à Lambersart, avenue de l'Hippodrome.

Equipe 3 et Jeunesse Athlétique Armentilloise 2, à 10 h., à Armentières.

Equipe 4 et Sporting-Club Fivois 4, à 10 h., à Fiers, au Tir à Loqueux.

Equipe 5 et Union Sportive Dunkerque-Malo 2, à 10 h., à Dunkerque.

Equipe 6 et Ass. Sportive de Courrières 1, à 14 h., à Courrières.

Equipe 7 et Olympique Marquois 3, à 8 h. 30 à Marcq.

Equipe 8 et Club Athlétique de la Société Générale de Lille 3, à 10 heures, à Fives, Stade Jean Bon.

Equipe 9 et O. L. (Juniors C), à 8 h. 30, à Lambersart, au Canon d'Or.

Equipe Juniors A et Union Sportive Tournois (Juniors) à 8 h. 30, à Lambersart, avenue de l'Hippodrome.

Equipe Juniors B et Association Sportive Sainte-Barbe d'Oignies (Juniors), à 10 h., à Lambersart, au Canon d'Or.

Equipes Minimes et Olympique Marquois (Juniors) à 10 heures à Marcq.

Lutte et Boxe

Le Gala du Palais Rameau

Lille. — Palais Rameau, à 16 heures, grand gala de lutte, avec la participation de Francis Bricot-Michaud, Dastillon-Boitaert, Dêre-Lepers.

Partie lutte. — Vance, champion de France contre Favre, champion suisse ; Giuseppe Massetti, champion d'Italie contre Berthod, champion français.

La rencontre Mascart-Gaillard

La rencontre Mascart-Gaillard, annoncée primitivement pour le 16 décembre dernier et qui fut ajournée à la suite d'un différend survenu entre les boxeurs pour une question de poids, est définitivement conclue.

Elle se déroulera samedi 13 janvier, au Théâtre Municipal de Valenciennes, au cours d'une grande soirée de gala organisée par l'Académie des Sports. Nous publierons d'ailleurs incessamment le programme de cette soirée qui entrera dans les annales pugilistiques régionales.

Football-Rugby

Championnat du Nord

OLYMPIQUE LILLOIS

L'O. L. se rend aujourd'hui à Arras pour disputer le match retour du Championnat du Nord avec le Racing-Club d'Arras.

L'équipe arrageoise est lorraine, mais très supérieure à celle de Lille. Le Racing-Club d'Arras doit contrôler la balle en mêlée et si la balle sort à égalité, les lignes arrières lilloises, plus rapides et composées d'excellents joueurs, doivent l'emporter.

Le 14 janvier, même local, on y verra les terribles noirs à plumes blanches du doyen des colombophiles de Ronchin, M. Narcisse Barge.

Hippisme

Courses de Vincennes

1re Course. — 1. Tam-Tam (Hennel), g. 43.00, p. 16.00 ; 2. Ténébreuse (H. Poirard), p. 17.50.

2e Course. — 1. Tommy (Tambour), g. 46.50, p. 22.00 ; 2. Tante Hélène (M. Moissard), p. 18.00.

3e Course. — 1. Radovan (Baldon), g. 25.50, p. 14.50 ; 2. L. 75 (Vandepuissel), p. 26.50 ; 3. O. Or Mercigny (Denin), p. 15.00.

4e Course. — 1. Quo Vadis (Chrétien), g. 40.50, p. 22.50 ; 2. Salam Baloché (P. 43.50).

5e Course. — 1. Soupir (Riand), g. 35.00, p. 16.50 ; 2. Sceptre (Viel), p. 23.00 ; 3. Stax (Stoche), p. 22.00.

Foyers Lillois

Foyers Lillois, équipe Ire à 10 h. contre U. S. de Croix, sur le terrain de la Jeunesse Sportive Fivoise, au champ de manœuvre de Ronchin. Rendez-vous à 9 h. 30 au vestiaire, Café Delcroix, chemin des Alouettes, 114, Tramway T, arrêt avant le Mont de Terre.

Le Club Sportif de Chambly, à Lille

Aujourd'hui l'Association Sportive Lilleoise recevra le Club Sportif de Chambly (Ligue Parisienne) ; ces deux clubs disputent deux matches amicaux sur le terrain du Stade Militaire (Esplanade).

Les équipes secondes joueront à 13 heures, la partie sera dirigée par M. H. Demallay.

Le coup d'envoi pour les équipes premières sera donné à 15 h. 30 par M. Bérier, président d'honneur de l'Association Sportive Lilleoise. M. Aldebert J. arbitra ce match.

Le monument aux morts de l'O. L.

Sur le coquet terrain de l'avenue de Dunkerque, à proximité de l'ancien principal et des tribunes, s'élèvera bientôt le monument que l'Olympique Lilleois érige à la mémoire de ses glorieux morts tombés pour la France.

Desireux de participer à la commémoration de ces braves, le Réveil du Nord a adressé à M. Henri Jooris, président de l'Olympique Lilleois, une somme de cent francs.

Le grand Match de Championnat de France, à Lille

Sur les centaines de clubs qui avaient disputé la Coupe de France, 32 restent et 16 matches se disputent dimanche prochain. L'un de ceux-ci aura lieu à Lille et nous verrons entrer en lice deux équipes qui prouvent leur valeur en battant le Stade Français au Parc des Princes ; il y a quelques semaines.

L'équipe qui se présentera sur le terrain, aura vraisemblablement la formation suivante :

But : Martin ; arrières, Hannon, Dron ; demi, Verbeke, Linneman, Hebben ; avants, Horton, Grynor, Mathora, Roye et Mac Lure.

Cette grande rencontre sera organisée par la Fédération Française de Football-Association, tous les spectateurs munis habituellement de cartes de membres actifs ou d'honneur de l'O. L. seront dans l'obligation de régler leur entrée.

Préparation militaire

Olympique Lilleois

Les cours de préparation militaire à l'O. L. sont toujours très suivis. On sait la notoriété de notre grand club local.

Sous l'impulsion énergique de M. Langlet, ainsi que des autres dirigeants, MM. Derry, lieutenant Grass, Crombez, les cours ont repris et sont donnés par des spécialistes très compétents.

S'inscrire chez M. Langlet, 12, rue Royale, Lille.

Colombophilie

Les Expositions

Depuis quelques jours, nous entrons dans la période des expositions de pigeons. Avec une fierté — toute légitime — chaque amateur expose ses meilleurs, ses plus beaux sujets. Les lieux d'exposition, à condition d'être agréés, sont les plus nombreux et certaines expositions, sont très fréquentées et nous désirerions faire un compte-rendu de chaque exposition, mais nous ne pouvons être parvenu à la fin.

Les secrétaires de sociétés pourraient en ce cas nous supplier et leurs articles seraient bienvenus. Ainsi, nous prions tous ceux qui s'occupent d'expositions, de nous faire connaître les plus intéressants et les plus intéressants, en nous indiquant, en quelques lignes, une physionomie de chaque exposition ainsi que les annonces de ces expositions.

Avec plaisir, nous les insérerons. Aux sociétés colombophiles de Valenciennes, nous adressons nos salutations fraternelles.

Les amateurs sont informés que M. Maurice Delamar, un des meilleurs amateurs de la région exposera, la totalité de son pigeonier, le 14 janvier, chez M. Hattier Auguste, 137, rue de Douai, Petit-Ronchin.

Le 14 janvier, même local, on y verra les terribles noirs à plumes blanches du doyen des colombophiles de Ronchin, M. Narcisse Barge.

Cynophilie

Courses de chiens de berger et de lévriers à Lille

Le Club du Chien Berger de Défense de Lille, rappelle aux amateurs que les engagements pour la réunion du 14 janvier qui aura lieu dans une des allées de l'Esplanade, à 14 heures précises, seront reçus jusqu'à mardi 9 à midi, au Secrétariat, 21, rue de Turenne à Lille, qui envoie le règlement-programme à toute demande qui lui parvient.

La Belgique possède le monopole du radium

New-York, 6. — On confirme que les sociétés américaines qui exploitent le radium viennent en principe de renoncer à leur exploitation, en présence des résultats extraordinaires que cette industrie nouvelle vient de réaliser en Belgique.

C'est à la fin du mois de décembre dernier que ces résultats ont été atteints. Lorsque la vaste usine, dont la construction a été décidée il y a un an, à Oelen, près d'Anvers, est entrée en plein fonctionnement.

Cette usine a été édifiée par la compagnie l'Union minière, lorsqu'on fut définitivement fixé sur la haute teneur en radium des résidus nombreux découverts, il y a deux ans environ, en diverses parties du Katanga, cette partie sud du Congo Belge qui avoisine la Rhodésie.

A la fin du mois de décembre, l'Union minière, d'accord avec le gouvernement, a fait aux quatre universités belges un cadeau de deux grammes de radium. Chaque université aura à la fin de 1923 cinq grammes de radium. Le procédé d'exploitation du minéral a produit dans les usines belges de tels rendements en uranium et en radium que dès à présent le marché de ces matières a trouvé son monopole en Belgique